

Règles des visites en milieu somatique à partir du 1er mai 2021

- *Les visites sont limitées à maximum **une personne** par jour et par patient/e.*
- *La durée de la visite est limitée à une heure au maximum.*
- *Les visites sont possibles tous les jours de 13h30 à 20h00*
- *Les visiteurs doivent se désinfecter les mains et prendre un masque chirurgical à l'entrée de l'hôpital.*
- *Le masque chirurgical doit être porté pendant toute la durée de la visite.*
- *Les masques maison (p.ex. en tissus) ne sont pas autorisés dans les bâtiments des hôpitaux.*
- *Les visiteurs s'annoncent d'abord à la réception*
- *Les personnes présentant des symptômes d'une infection des voies respiratoires (fièvre, toux, symptômes grippaux), se trouvant en quarantaine ou sachant avoir eu un contact non protégé avec une personne souffrant du Covid-19 ne sont pas admises pour des visites.*
- *Les patientes et les patients conservent, dans la mesure du possible, la vue d'ensemble de leurs visiteurs, de manière à pouvoir les joindre par téléphone en cas de besoin (p.ex. nouvelle contagion au Covid-19 dans la chambre d'une patiente ou d'un patient).*